



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 4 mars 2022

BILAN DE L'EXERCICE DE MOBILISATION DES PLANS PARTICULIERS DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS) DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE SEINE-MARITIME ET DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE (PCS)

Tous les établissements scolaires de la Seine-Maritime ont participé jeudi 3 mars matin à un exercice d'activation de leur plan particulier de mise en sûreté (PPMS) entre 10H et 11H00, couplé à l'exercice annuel des plans communaux de sauvegarde (PCS).

Le scénario retenu était celui d'un évènement technologique à l'échelle départementale.

→ Dans les établissements scolaires

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) ont vocation, dans chaque établissement scolaire, à faire face à des événements, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, risque nucléaire..), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères à l'établissement, attentats...) susceptibles de causer des atteintes aux personnes et aux biens.

Dans une logique d'amélioration continue et d'entraînement des exercices sont régulièrement menés afin de tester les différentes procédures liées aux risques pris en compte dans ces plans. Ils constituent également une action de sensibilisation à destination des personnels des établissements, des élèves et de leur famille afin de faire connaître et rappeler quels sont les bons comportements à adopter en cas d'évènement majeur impactant un établissement scolaire en prenant en compte le délai de réaction des services de secours.

L'exercice d'une durée d'une heure a permis de tester la déclinaison des PPMS des établissements scolaires du département sur une thématique d'accident technologique . Des messages radio sur l'antenne de France Bleu Normandie ont également été diffusés afin de permettre aux équipes pédagogiques, techniques et administratives et aux élèves de suivre l'évolution de la situation et la prise en compte des conseils de comportements au fil de l'exercice.

Cet exercice impliquait principalement les services de la préfecture et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Il a mobilisé les 1275 établissements publics et privés (écoles, collèges et lycées) soit près de 235 000 élèves.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

→ Dans les communes

Les plans communaux de sauvegarde des communes ont vocation sont le maillon local de l'organisation de la réponse de sécurité civile: ils constituent le premier niveau de réponse face à un évènement.

Toutes les communes ont été invitées à se joindre à l'exercice. Sur 708 communes, 161 communes ont décidé de participer à l'exercice, ce qui a pu leur permettre de tester leurs capacités opérationnelles de préparation, d'organisation et de formation de leurs agents à la gestion d'une crise, en coordination avec les établissements scolaires de leur territoire.

Un premier bilan positif peut-être tiré de cet exercice départemental de grande ampleur. Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, relève à ce titre l'engagement des équipes des établissements scolaires, comme de l'ensemble des élus et agents ayant participé à l'exercice.

Une progression de la participation de près de 50% a ainsi pu être notée, avec 104 communes engagées en 2021 contre 161 en 2022, soit 15% d'entre elles l'an dernier et 23% cette année. Il convient toutefois de viser l'objectif d'une participation encore plus significative des communes aux prochains exercices, condition nécessaire au développement d'une culture du risque sur notre territoire, laquelle doit encore progresser.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex